

## PROCÈS-VERBAL

7<sup>e</sup> réunion

**Le mercredi 24 avril 2024**

Salle Maurice-Vincent du pavillon Georges-Cabana (B1-3002)

La réunion s'ouvre sous la présidence de la professeure Christine Hudon, vice-rectrice aux études et vice-rectrice aux relations internationales. La professeure Isabelle Dionne, vice-rectrice adjointe aux études et vice-rectrice adjointe aux relations internationales, agit à titre de secrétaire en vertu de l'article 51.3 des *Statuts de l'Université de Sherbrooke*.

### Les membres suivants sont présents :

ANGELÉ-HALGAND, Nathalie	Professeure, École de gestion
BILODEAU, Tamara	Étudiante aux cycles supérieurs, Faculté des lettres et sciences humaines
BOUDREAU, Véronique	Professeure, Faculté des sciences de l'activité physique
DESBIENS, Jean-François	Vice-doyen à la formation, Faculté des sciences de l'activité physique
DIONNE, Isabelle	Vice-rectrice adjointe aux études et vice-rectrice adjointe aux relations internationales
DUMAIS, Nancy	Vice-doyenne à l'enseignement et à l'inclusion, Faculté des sciences
FRÉCHETTE, Pascal	Vice-doyen aux études de 1 <sup>er</sup> cycle et à l'innovation, Faculté de droit
HUDON, Christine	Vice-rectrice aux études et vice-rectrice aux relations internationales
LARIVIÈRE, Nadine	Professeure, Faculté de médecine et des sciences de la santé
MARQUIS, André	Vice-doyen à l'enseignement, Faculté des lettres et sciences humaines
PETIT, Matthieu	Vice-doyen à la formation, Faculté d'éducation
ROY, Nathalie	Vice-doyenne à la formation et vice-doyenne à l'équité, à la diversité et à l'inclusion, Faculté de génie
TOUSIGNANT, Michel	Vice-doyen aux études, Faculté de médecine et des sciences de la santé
VIERSTRAETE, Valérie	Vice-doyenne à l'enseignement, École de gestion

### Les membres suivants sont excusés :

CHOINIÈRE, Gabrielle	Étudiante au 1 <sup>er</sup> cycle, Faculté des lettres et sciences humaines
CORBEIL-THERRIEN, Audrey	Professeure, Faculté de génie
FONTAINE, Jacob	Étudiant au 1 <sup>er</sup> cycle, Faculté des lettres et sciences humaines
LAGUEUX, Fabienne	Professeure, Faculté des lettres et sciences humaines, Campus de Longueuil
NTEBUTSE, Jean Gabin	Professeur, Faculté d'éducation
PERREAU, Jean-Pierre	Vice-recteur à la recherche et aux études supérieures
POULIN, André	Chargé de cours, Faculté des lettres et sciences humaines

### Les personnes suivantes sont invitées :

LAGUEUX DUGAL, Kim	Directrice générale, Bureau de la registraire
LEMELIN, Jean-Pascal	Vice-recteur adjoint à la recherche et aux études supérieures
PERRON, Tania	Agente de recherche, Bureau de la registraire
ROUX, Stéphane	Directeur général, Service de soutien à la formation
TREMBLAY, Alain	Directeur général, Service des stages et du développement professionnel
VALLIÈRES, Catherine	Conseillère pédagogique, Service de soutien à la formation

M. Vincent Beaucher, chargé de cours à la Faculté d'éducation, arrive au cours des échanges relatifs au point 3. *Adoption du procès-verbal de la réunion du 13 mars 2024 (CE-2024-04-24-03).*

CE-2024-04-24-01

Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil des études adopte l'ordre du jour tel qu'il apparaît à l'avis de convocation annexé au présent procès-verbal après avoir convenu de retirer le point 6.2.6 *Microprogramme de 1<sup>er</sup> cycle en pédagogie collégiale – modification de programme – approbation*.

(Document en annexe)

CE-2024-04-24-02

Adoption du procès-verbal de la réunion du 13 mars 2024

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil des études adopte le procès-verbal de la réunion du 13 mars 2024 tel qu'il a été transmis aux membres du conseil.

(Document en annexe)

CE-2024-04-24-03

Affaires découlant du procès-verbal de la réunion du 13 mars 2024

CE-2024-03-13-04 – La vice-rectrice aux études remercie les personnes responsables de l'organisation de la deuxième édition de la Semaine arc-en-ciel qui s'est déroulée du 18 au 22 mars 2024 sur les trois campus. La programmation diversifiée a permis à la communauté universitaire de dialoguer, de s'informer et de se former sur les réalités multiples vécues par les personnes issues de la communauté de la diversité sexuelle et de genre.

CE-2024-03-13-08 – À sa réunion du 3 avril 2024, le conseil universitaire a approuvé la fermeture du programme de diplôme d'études supérieures spécialisées de 2<sup>e</sup> cycle en soins aux adultes de la Faculté de médecine et des sciences de la santé au trimestre d'été 2024.

CE-2024-03-13-09 – Faisant suite à la suggestion du conseil des études, l'appellation de l'activité pédagogique *EPU989* du programme de diplôme d'études supérieures spécialisées de 3<sup>e</sup> cycle en pédagogie de l'enseignement supérieur a été corrigée telle que suggérée.

CE-2024-03-13-10 – Le texte du descripteur de l'activité pédagogique SFV201 – *Approches palliatives intégrées en contexte hospitalier* du microprogramme de 2<sup>e</sup> cycle en soins palliatifs et de fin de vie a été reformulé afin d'éviter la redondance du mot « intégré ».

CE-2024-03-13-11 – La modification proposée par le conseil des études au texte du DI-1 en vue de la création du microprogramme de 2<sup>e</sup> cycle d'enrichissement des compétences en recherche du Centre Compétences recherche plus (CR+) a été apportée. La création de ce microprogramme de même que la fermeture du microprogramme de 2<sup>e</sup> cycle pour l'accélération du développement et de l'enrichissement des compétences en recherche de la Faculté de médecine et des sciences de la santé au trimestre d'hiver 2024 ont été approuvées par le conseil universitaire le 3 avril 2024.

CE-2024-03-13-12 – La création du microprogramme de 2<sup>e</sup> cycle en gestion de la transition durable de l'École de gestion a été approuvée par le conseil universitaire le 3 avril 2024.

CE-2024-03-13-13 – Les modifications proposées au *Règlement des études* (Règlement 2575-009) ont été approuvées par le conseil universitaire le 3 avril 2024.

CE-2024-03-13-14 – Les corrections de forme proposées par le conseil des études ont été apportées à la *Directive relative à l'encadrement aux cycles supérieurs en recherche* (Directive 2600-096), laquelle a été adoptée par le conseil universitaire le 3 avril 2024.



CE-2024-04-24-04

COMMUNICATION DE LA VICE-RECTRICE AUX ÉTUDES

La vice-rectrice aux études informe les membres du conseil des sujets suivants :

- **du Programme de reconfiguration de l'offre de formation** – Ce programme du ministère de l'Enseignement supérieur (MES) vise à soutenir financièrement des projets de refonte ou de création de programmes.  
  
Lors de la dernière édition du concours, cinq projets soumis par l'UdeS ont été retenus par le MES. Il s'agit de la propédeutique en psychoéducation, des programmes de baccalauréat en nutrition humaine, de baccalauréat en génie chimique, de baccalauréat en psychologie et de doctorat en sciences biomédicales. Les subventions obtenues totalisent environ 1 M\$ sur une enveloppe globale de 6 M\$ pour l'ensemble des universités;
- **de la Politique de financement des universités et règles budgétaires** – D'importantes modifications à la politique de financement des universités et aux règles budgétaires des universités entreront en vigueur en 2024-2025. Des équipes travaillent actuellement à en évaluer les conséquences pour l'UdeS. Ces modifications auront un impact sur les dossiers de création de programmes puisque l'effectif étudiant sera financé différemment;
- **du bilan du Mois de la pédagogie universitaire (MPU)** – Le Mois de la pédagogie universitaire tenu en février 2024 a été un grand succès. Plus de 20 activités ont eu lieu et ont réuni près de 450 personnes. La vice-rectrice aux études félicite et remercie les personnes qui se sont impliquées dans l'organisation de ces activités;
- **de l'activité « Cap sur l'UdeS »** – Cette activité qui a eu lieu le 13 avril 2024 a permis à quelques centaines de nouveaux admis de venir visiter nos campus, poser leurs questions sur les programmes et le déroulement de la rentrée, et rencontrer des membres de notre communauté universitaire;
- **des investissements fédéraux importants dans les bourses aux études supérieures** – Une majoration des bourses d'études aux cycles supérieurs a été annoncée le 16 avril 2024 par le Gouvernement fédéral : les bourses à la maîtrise seront augmentées à 27 000 \$ par an, les bourses doctorales à 40 000 \$ par an et les bourses postdoctorales à 70 000 \$ par an;
- **de l'état de situation des inscriptions 2024-2025 à l'UdeS** – Faisant suite à la question d'un membre du conseil, la vice-rectrice aux études mentionne que des augmentations sont à prévoir au niveau du nombre d'inscriptions à l'UdeS pour l'année 2024-2025 à l'exception des étudiantes et étudiants internationaux où il est difficile de prévoir pour le moment si une hausse du nombre d'inscriptions pourra être observée.

DOSSIERS POUR ADOPTION

Évaluation périodique

CE-2024-04-24-05

Comité du conseil des études – nomination

Le professeur agrégé Mario Lavallée, du Département de finance de l'École de gestion, a été proposé pour agir à titre de membre du comité du conseil des études. Celui-ci succèdera au professeur Jean Gabin Ntebutse, de la Faculté d'éducation, dont le mandat à titre de membre du comité du conseil des études a pris fin le 12 mars 2024.

Le chargé de cours Étienne Fouquet, de l'École de gestion, a été proposé pour agir à titre de membre du comité du conseil des études, et ce, en remplacement du chargé de cours Marcel André Levasseur, du Département de management et gestion des ressources humaines de l'École de gestion et de la Faculté des sciences de l'activité physique.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil des études :

- nomme le professeur Mario Lavallée, du Département de finance de l'École de gestion, à titre de membre du comité du conseil des études (CCE) pour un premier mandat débutant le 24 avril 2024 et se terminant le 23 avril 2027;
- nomme le chargé de cours Étienne Fouquet, de l'École de gestion, à titre de membre du comité du conseil des études (CCE) pour un premier mandat débutant le 24 avril 2024 et se terminant le 23 avril 2027.

(Document en annexe)

CE-2024-04-24-06

Doctorat en administration – évaluation périodique de programme – approbation – plan pour la mise en œuvre des recommandations – approbation – recommandation au conseil universitaire

Le professeur Jean-François Desbiens, président du comité du conseil des études, présente aux membres du conseil les résultats issus de l'évaluation périodique du programme de doctorat en administration de l'École de gestion.

Considérant que l'évaluation périodique du programme de doctorat en administration de l'École de gestion a été réalisée en conformité avec la *Politique d'évaluation périodique des programmes* (Politique 2500-007), que ce processus a mis en lumière plusieurs éléments de qualité et de pertinence, et que le plan d'action pour la mise en œuvre des recommandations mènera à l'amélioration du programme, sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil des études, à la lumière du rapport synthèse fourni par le comité du conseil des études :

- approuve l'évaluation périodique du programme de doctorat en administration de l'École de gestion;
- reçoit favorablement les recommandations qui concluent l'évaluation périodique du programme.

Après avoir pris connaissance du rapport synthèse du comité du conseil des études portant sur l'évaluation périodique du programme de doctorat en administration, sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil des études recommande au conseil universitaire :

- d'approuver le plan d'action pour la mise en œuvre des recommandations du programme de doctorat en administration de l'École de gestion tel qu'il apparaît en annexe.

(Document en annexe)

### **Modification de programmes**

CE-2024-04-24-07

Maîtrise en fiscalité – modification de programme – approbation

La vice-doyenne à l'enseignement de l'École de gestion présente aux membres du conseil les modifications proposées au programme de maîtrise en fiscalité pour y modifier le profil des études.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil des études :

- approuve la modification du programme de maîtrise en fiscalité de l'École de gestion et, à cet effet, adopte la fiche signalétique en annexe;
- autorise la mise en œuvre du programme modifié à compter du trimestre d'automne 2024.

(Document en annexe)



CE-2024-04-24-08

Maîtrise en biologie – modification de programme – approbation

La vice-doyenne à l'enseignement et à l'inclusion de la Faculté des sciences présente aux membres du conseil les modifications proposées au programme de maîtrise en biologie.

À l'issue des discussions, les membres du conseil conviennent de reporter ce point à une prochaine réunion, et ce, afin de bonifier ce dossier de modification de programme en révisant la répartition des crédits entre le mémoire et les activités associées.

(Document en annexe)

CE-2024-04-24-09

Diplôme d'études supérieures spécialisées de 2<sup>e</sup> cycle en gestion de l'éducation – modification de programme – approbation

Le vice-doyen à la formation de la Faculté d'éducation présente aux membres du conseil les modifications proposées au programme de diplôme d'études supérieures spécialisées de 2<sup>e</sup> cycle en gestion de l'éducation pour y créer deux cheminements, l'un en gestion des établissements scolaires et l'autre en gestion des services éducatifs en éducation.

Faisant suite à la suggestion des membres du conseil, il est convenu de clarifier les conditions d'admission de ce programme, et ce, conformément au *Règlement des études* (Règlement 2575-009).

Sur proposition régulière et à l'unanimité, sous réserve de clarifier les conditions d'admission conformément au *Règlement des études* (Règlement 2575-009), le conseil des études :

- approuve la modification du programme de diplôme d'études supérieures spécialisées de 2<sup>e</sup> cycle en gestion de l'éducation de la Faculté d'éducation et, à cet effet, adopte la fiche signalétique en annexe;
- autorise la mise en œuvre du programme modifié à compter du trimestre d'automne 2024.

(Document en annexe)

CE-2024-04-24-10

Maîtrise en administration – modification de programme – approbation

La vice-doyenne à l'enseignement de l'École de gestion présente aux membres du conseil les modifications proposées au programme de maîtrise en administration à l'effet d'y modifier les conditions d'admission de la concentration en gouvernance, audit et sécurité des technologies de l'information.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil des études :

- approuve la modification du programme de maîtrise en administration de l'École de gestion et, à cet effet, adopte la fiche signalétique en annexe;
- autorise la mise en œuvre du programme modifié à compter du trimestre d'automne 2024.

(Document en annexe)

CE-2024-04-24-11

Baccalauréat en administration des affaires – modification de programme – approbation

La vice-doyenne à l'enseignement de l'École de gestion présente aux membres du conseil les modifications proposées au programme de baccalauréat en administration des affaires pour y fermer les admissions aux cheminements personnalisés ainsi qu'un certain nombre de cheminements en régime régulier et pour y mettre à jour le profil des études.

La registraire mentionne toutefois que même si le cheminement régulier est fermé aux admissions, il faudra néanmoins le maintenir ouvert pour permettre la diplomation d'une étudiante ou d'un étudiant qui, sans avoir complété le parcours coop, aurait complété tous les cours d'une même concentration.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil des études :

- approuve la modification du programme de baccalauréat en administration des affaires de l'École de gestion et, à cet effet, adopte la fiche signalétique en annexe;
- autorise la mise en œuvre du programme modifié à compter du trimestre d'hiver 2025.

(Document en annexe)

CE-2024-04-24-12

Baccalauréat en psychoéducation – modification de programme – approbation

Le vice-doyen à la formation de la Faculté d'éducation présente aux membres du conseil les modifications proposées au programme de baccalauréat en psychoéducation afin d'y inclure la réalisation d'un portfolio.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil des études :

- approuve la modification du programme de baccalauréat en psychoéducation de la Faculté d'éducation et, à cet effet, adopte la fiche signalétique en annexe;
- autorise la mise en œuvre du programme modifié à compter du trimestre d'automne 2025.

(Document en annexe)

CE-2024-04-24-13

Maîtrise qualifiante en enseignement au secondaire – maîtrise en enseignement au secondaire – diplôme d'études supérieures spécialisées de 2<sup>e</sup> cycle en enseignement au secondaire – microprogramme de 2<sup>e</sup> cycle de qualification à l'enseignement pour les titulaires d'un permis probatoire d'enseigner – modification de programmes – approbation

Le vice-doyen à la formation de la Faculté d'éducation présente aux membres du conseil les modifications proposées aux programmes de maîtrise qualifiante en enseignement au secondaire, de maîtrise en enseignement au secondaire, de diplôme d'études supérieures spécialisées de 2<sup>e</sup> cycle en enseignement au secondaire ainsi qu'au microprogramme de 2<sup>e</sup> cycle de qualification à l'enseignement pour les titulaires d'un permis probatoire d'enseigner.

Les principales modifications sont à l'effet de réduire le nombre de crédits de 60 à 45 et d'y ajouter un nouveau cheminement en enseignement du français langue seconde, tout en ajustant en conséquence le profil des études du programme de maîtrise en enseignement au secondaire, du programme de diplôme d'études supérieures spécialisées de 2<sup>e</sup> cycle en enseignement au secondaire et du microprogramme de 2<sup>e</sup> cycle de qualification à l'enseignement pour les titulaires d'un permis probatoire d'enseigner.



Faisant suite au commentaire d'un membre du conseil, et à l'issue des discussions, il est convenu d'apporter les modifications suivantes à la fiche signalétique du programme de maîtrise qualifiante en enseignement au secondaire :

- clarifier les exigences d'ordre linguistique exigées lors de l'admission avant une première inscription au programme;
- inclure des activités pédagogiques disciplinaires à option offertes par les facultés partenaires;
- retirer l'objectif faisant référence à la formation disciplinaire des cibles de formation du programme.

Sous réserve de l'accréditation du programme pour l'obtention du brevet d'enseignement par le ministère de l'Éducation, sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil des études :

- approuve la modification du programme de maîtrise qualifiante en enseignement au secondaire de la Faculté d'éducation, en y incluant les modifications proposées, et, à cet effet, adopte la fiche signalétique en annexe;
- approuve la modification du programme de maîtrise en enseignement au secondaire de la Faculté d'éducation et, à cet effet, adopte la fiche signalétique en annexe;
- approuve la modification du programme de diplôme d'études supérieures spécialisées de 2e cycle en enseignement au secondaire de la Faculté d'éducation et, à cet effet, adopte la fiche signalétique en annexe;
- approuve la modification du microprogramme de 2e cycle de qualification à l'enseignement pour les titulaires d'un permis probatoire d'enseigner de la Faculté d'éducation et, à cet effet, adopte la fiche signalétique en annexe;
- autorise la mise en œuvre des programmes modifiés dès que le programme de maîtrise qualifiante aura reçu son accréditation.

(Document en annexe)

CE-2024-04-24-14

Baccalauréat en biochimie de la santé – modification de programme – approbation

La vice-doyenne à l'enseignement et à l'inclusion de la Faculté des sciences présente aux membres du conseil les modifications proposées au programme de baccalauréat en biochimie de la santé.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil des études :

- approuve la modification du programme de baccalauréat en biochimie de la santé de la Faculté des sciences et, à cet effet, adopte la fiche signalétique en annexe;
- autorise la mise en œuvre du programme modifié à compter du trimestre d'automne 2024.

(Document en annexe)

CE-2024-04-24-15

Maîtrise en génie logiciel – modification de programme – approbation

La vice-doyenne à l'enseignement et à l'inclusion de la Faculté des sciences présente aux membres du conseil le programme de maîtrise en génie logiciel pour y remplacer la production d'un essai par la réalisation d'un stage.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil des études :

- approuve la modification du programme de maîtrise en génie logiciel de la Faculté des sciences et, à cet effet, adopte la fiche signalétique en annexe;
- autorise la mise en œuvre du programme modifié à compter du trimestre d'été 2024.

(Document en annexe)

RECOMMANDATIONS AU CONSEIL UNIVERSITAIRE

**Création de programmes**

CE-2024-04-24-16

Microprogramme de 2<sup>e</sup> cycle en gestion stratégique et durable de l'approvisionnement – création de programme – approbation – recommandation au conseil universitaire

La vice-doyenne à l'enseignement de l'École de gestion présente aux membres du conseil le projet de microprogramme de 2<sup>e</sup> cycle en gestion stratégique et durable de l'approvisionnement de l'École de gestion.

Ce nouveau programme vise à outiller les gestionnaires afin qu'ils puissent mieux planifier et optimiser les processus d'achat et de fourniture de biens et de services, permettant ainsi aux organisations d'assurer la pérennité de leurs opérations, de leur croissance et de leur rentabilité. Ce microprogramme de 15 crédits, composé de cinq nouvelles activités pédagogiques, sera offert à temps partiel en formule hybride, tantôt au Campus de Longueuil et tantôt à distance.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil des études recommande au conseil universitaire :

- d'approuver la création du microprogramme de 2<sup>e</sup> cycle en gestion stratégique et durable de l'approvisionnement de l'École de gestion et, à cet effet, d'adopter la fiche signalétique en annexe;
- d'autoriser la mise en œuvre de ce microprogramme à compter du trimestre d'automne 2024.

(Document en annexe)

CE-2024-04-24-17

Baccalauréat 4 ans en sciences humaines – création de programme – approbation – recommandation au conseil universitaire

Le vice-doyen à l'enseignement de la Faculté des lettres et sciences humaines présente aux membres du conseil le projet de programme de baccalauréat 4 ans en sciences humaines.

Ce programme servira exclusivement de programme d'accueil pour compléter une première année de formation, après quoi les personnes seront transférées dans le programme de baccalauréat régulier visé dans la demande d'admission afin d'y poursuivre leur parcours. Le nouveau programme ne sera donc pas publié, ne sera pas directement ouvert à l'admission et ne pourra en aucun cas conduire à la diplomation des personnes inscrites.

Faisant suite à la suggestion d'un membre du conseil, il est convenu de modifier la présente recommandation à l'effet de devancer la mise œuvre de ce nouveau programme à l'hiver 2024 (*au lieu de l'automne 2024*).

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil des études recommande au conseil universitaire :

- d'approuver la création du programme de baccalauréat 4 ans en sciences humaines de la Faculté des lettres et sciences humaines et, à cet effet, d'adopter la fiche signalétique en annexe;
- d'autoriser la mise en œuvre de ce microprogramme à compter du trimestre d'hiver 2024.

(Document en annexe)



CE-2024-04-24-18

Certificat en création littéraire – création de programme

Le vice-doyen à l'enseignement de la Faculté des lettres et sciences humaines présente aux membres du conseil le projet de programme de certificat en création littéraire.

Le Département des arts, langues et littératures offre déjà un microprogramme de 1<sup>er</sup> cycle en création littéraire de même qu'un programme de baccalauréat en études littéraires et culturelles. Les consultations menées révèlent un intérêt pour une formation plus poussée en création littéraire, d'où le projet d'offrir un nouveau programme de certificat en création littéraire proposant un parcours plus complet incluant davantage d'activités pratiques que ne le fait le microprogramme existant. Le programme de certificat est conçu dans une optique de complémentarité avec les programmes existants.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil des études recommande au conseil universitaire :

- d'approuver la création du programme de certificat en création littéraire de la Faculté des lettres et sciences humaines et, à cet effet, d'adopter la fiche signalétique en annexe;
- d'autoriser la mise en œuvre de ce programme à compter du trimestre d'automne 2024.

(Document en annexe)

#### **RAPPORTS ET INFORMATION**

CE-2024-04-24-19

Conseil de la recherche – procès-verbal de la réunion du 21 février 2024

Les membres du conseil ont reçu le procès-verbal de la réunion du conseil de la recherche du 21 février 2024.

(Document en annexe)

CE-2024-04-24-20

Conseil universitaire – procès-verbal de la réunion du 7 février 2024

Les membres du conseil ont reçu le procès-verbal de la réunion du conseil universitaire du 7 février 2024.

(Document en annexe)

#### **DIVERS**

CE-2024-04-24-21

Calendrier des réunions du conseil des études pour l'année universitaire 2024-2025 – adoption

Les membres du conseil ont reçu le projet de calendrier des réunions du conseil des études pour l'année universitaire 2024-2025.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil des études adopte le calendrier des réunions du conseil des études pour l'année universitaire 2024-2025 tel que présenté en annexe.

(Document en annexe)

CE-2024-04-24-22

Portrait des pratiques et préoccupations entourant les intelligences artificielles génératives (IAG) en contexte académique – perspectives étudiantes à l'UdeS – présentation

Le coordonnateur du multimédia du Service de soutien à la formation, Serge Piché, de même que le professeur Florian Meyer, du Département de pédagogie de la Faculté d'éducation, sont invités pour la présentation de ce point.

La présentation fait mention des nombreux enjeux éthiques et pédagogiques soulevés avec l'arrivée et la démocratisation de l'intelligence artificielle dans un contexte académique.

L'objectif du projet de recherche consiste à documenter l'utilisation des systèmes d'intelligence artificielle générative (IAG) par les personnes étudiantes de l'Université de Sherbrooke et de connaître leurs perspectives sur l'application de ces technologies dans leur contexte académique et leurs futures pratiques professionnelles. Un sondage sur le même sujet est en cours avec les personnes enseignantes,

L'analyse des résultats des sondages effectués auprès de la communauté universitaire permettra notamment une meilleure compréhension des usages par les personnes étudiantes, d'anticiper l'intégration éventuelle de l'enseignement des IA dans les programmes et d'offrir un soutien optimal à la communauté enseignante.

(Document en annexe)

#### DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

CE-2024-04-24-23

Date de la prochaine réunion

Conformément au calendrier des réunions prévues pour l'année universitaire 2023-2024, le conseil des études fixe la prochaine réunion au mercredi 22 mai 2024, à compter de 13 h 30, sous réserve de modification par la présidente, si les circonstances l'exigent.

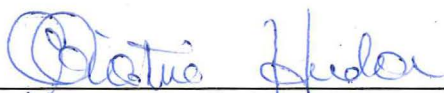
#### CLÔTURE DE LA RÉUNION

CE-2024-04-24-24

Clôture de la réunion

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil des études termine sa réunion.

Confirmé à la réunion du 22 mai 2024.



Pr<sup>e</sup> Christine Hudon, présidente



Pr<sup>e</sup> Isabelle Dionne, secrétaire